



**“Monsieur le Premier ministre,
vous aviez pourtant promis
que les journalistes
n'iraient plus en prison”**

Février 2010

Enquête : Vincent Brossel

Reporters sans frontières - Bureau Asie

47, rue Vivienne - 75002 Paris

Tél : (33) 1 44 83 84 84 - Fax : (33) 1 45 23 11 51

E-mail : asie@rsf.org

Web : www.rsf.org

Le Premier ministre Hun Sen l'avait affirmé début 2006 : les journalistes cambodgiens n'iraient plus en prison pour leurs écrits. Mais, quatre ans après cette annonce et une réforme de la loi, un directeur de publication est emprisonné dans des conditions difficiles. La condamnation à un an de prison de Hang Chakra, directeur de publication du quotidien d'opposition *Khmer Machas Srok*, résonne comme un avertissement à l'ensemble de la presse cambodgienne. Ce quotidien à petit tirage est très proche du Parti Sam Rainsy (PSR, opposition), il n'en représente pas moins l'un des derniers titres très critiques des autorités. En effet, en moins de deux ans, la presse d'opposition s'est réduite comme peau de chagrin : le *Khmer Machas Srok* et le *Sereypheap Thmey* (Nouvelle liberté), en raison des menaces, problèmes financiers, propositions alléchantes des autorités.



Le Premier ministre Hun Sen l'avait affirmé début 2006 : les journalistes cambodgiens n'iraient plus en prison pour leurs écrits. Mais, quatre ans après cette annonce et une réforme de la loi, un directeur de publication est emprisonné dans des conditions difficiles. La condamnation à un an de prison de Hang Chakra, directeur de publication du quotidien d'opposition *Khmer Machas Srok*, résonne comme un avertissement à l'ensemble de la presse cambodgienne. Ce quotidien à petit tirage est très proche du Parti Sam Rainsy (PSR, opposition), il n'en représente pas moins l'un des derniers titres très critiques des autorités. En effet, en moins de deux ans, la presse d'opposition s'est réduite comme peau de chagrin : le *Khmer Machas Srok* et le *Sereypheap Thmey* (Nouvelle liberté), en raison des menaces, problèmes financiers, propositions alléchantes des autorités.

Pourquoi Hun Sen est-il revenu sur ses promesses ? A quoi peut-on s'attendre en matière de législation sur la presse avec l'entrée en application très prochaine d'un nouveau code pénal ? Un représentant de Reporters sans frontières s'est rendu en décembre 2009 au Cambodge pour évaluer la situation de la liberté de la presse et plaider la cause de la dépénalisation des délits de presse auprès des autorités du royaume. L'organisation a rencontré le ministre de l'Information, des diplomates, des directeurs de publication, des journalistes, des représentants de l'opposition et des responsables d'organisations de défense des droits de l'homme.

Le ministre de l'Information Khieu Kanharith a déclaré que, personnellement, il était en faveur de la libération de Hang Chakra. "Je bataille dur pour ne pas voir de journalistes emprisonnés, mais certains médias ne respectent pas la loi et l'éthique", précise le ministre.

La présence de médias indépendants et critiques, notamment sur les ondes, est l'une des garanties que le régime ne devienne pas dictatorial. "Les journalistes ne restent pas les bras croisés et la modernisation des médias s'accompagne d'avancées dans la qualité de l'information. Mais bien entendu, certains d'entre nous font face à des menaces physiques et des pressions", explique Pen Samitthy, président du Club des journalistes cambodgiens qui regroupe deux cents membres. Dans un rapport daté de 2009, la Cambodian League for the Promotion and Defense of Human Rights (LICADHO) affirme que les huit chaînes de télévision existantes à l'époque étaient liées au parti au pouvoir, tandis que seulement quatre radios sur les dizaines existantes, étaient indépendantes ou proches de l'opposition.

Lire le rapport : <http://www.licadho-cambodia.org/reports.php?perm=130&pagenb=0&filter=-1&topic=1>

Une dizaine de plaintes ont été enregistrées contre des journalistes d'opposition ou indépendants depuis janvier 2009. Les membres du gouvernement n'hésitent pas à aller devant les tribunaux pour se venger d'articles critiques, faisant courir le risque d'amendes exorbitantes ou de peines de prison. Ce harcèlement à l'encontre de membres de l'opposition, d'avocats et de journalistes a été dénoncé par le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Cambodge. "Ces actions menacent les principes constitutionnels de la liberté d'expression et d'opinion", martèlent les représentants onusiens dans un communiqué de juin 2009. La presse locale s'est également émue de cette avalanche de plaintes. Le *Cambodge Soir* a titré "Peut-on encore critiquer le gouvernement ?", tandis que le *Cambodia Daily* publiait des éditoriaux alarmistes.

Hun Sen, au pouvoir depuis 1985, est le doyen des chefs de gouvernement en exercice dans le monde. Le Parti du peuple cambodgien (PPC) a une majorité absolue au Parlement, avec 90 députés, pour 29 sièges à l'opposition. La plupart des médias traitent Hun Sen avec beaucoup de déférence, le qualifiant de "Samdech" (un titre royal). Cette position de force semble rendre difficile une alternance démocratique. Une liberté de la presse renforcée et un meilleur accès à l'information sont alors d'autant plus importants pour garantir que toutes les voix du royaume seront entendues.

“Monsieur le Premier ministre, vous aviez pourtant promis que les journalistes n'iraient plus en prison”

Un directeur de publication emprisonné : un "grave retour en arrière"

"Alors qu'un Thaï accusé d'espionnage par le gouvernement vient d'obtenir une grâce royale en quelques jours, Hang Chakra croupit en prison sans pouvoir bénéficier de cette mesure de clémence. C'est une situation très grave", affirme Pen Samitthy. Hang Chakra du quotidien *Khmer Machas Srok* est en effet emprisonné depuis le 26 juin 2009 après avoir été condamné à un an de prison. La plainte émanait directement du Conseil des ministres, en réaction à un article sur les tensions entre Hun Sen et le numéro 2 du gouvernement. Suite à cette plainte, le directeur de publication a été sommé de donner les sources de son article. Il a refusé.



Le vice-Premier ministre Sok An, qui porte l'entière responsabilité de l'incarcération du journaliste, aurait peu apprécié la publication en avril et en mai 2009 d'une série d'articles dénonçant des actes de corruption de certains de ses collaborateurs. Le journal avait titré : "Hun Sen a démantelé un nid de corrompus qui entourent Sok An" et "Les proches de Sok An font face aux limogeages". Depuis la prison Prey Sar où le représentant de Reporters sans frontières l'a rencontré, Hang Chakra plaide son innocence : "Mon cas est directement lié à nos articles. Cela reflète la dégradation de l'état de la liberté de la presse qui se réduit à peu de chose dans le pays. Pourquoi ne pas m'avoir jugé en vertu de la loi sur la presse ? Et que veut dire cette inculpation pour désinformation ? C'est injuste et illégal. Mais je vais continuer à me battre pour la liberté d'expression."

Le journaliste est incarcéré dans une cellule avec 48 prisonniers de droit commun. Il déplore des conditions de détention difficiles

: "Vivre en prison, c'est un calvaire. La tension, la violence, l'absence de nourriture correcte, etc. Je me sens faiblir très rapidement." Son état de santé se détériore en effet très vite. Il souffre d'hypertension et d'eczéma. En décembre, il a été victime de la grippe et une pneumonie contractée lors d'une précédente détention, s'est réveillée.



Sa fille, Hang Chan Pisey, interviewée par la mission, est très inquiète : "Nous allons le plus souvent possible le voir en prison pour lui apporter de la nourriture et des médicaments, mais malgré cela, il est de plus en plus faible." "Nous avons écrit au vice-Premier ministre, mais nous n'avons obtenu aucune réponse. C'est vrai que le ministre de l'Information nous a reçus et nous a même soutenus, mais nous n'avons pas l'impression que la demande de grâce soit réellement appuyée", explique Hang Chan Pisey. En septembre, le journaliste a reçu la visite en prison d'un porte-parole du gouvernement qui lui aurait promis une libération anticipée en échange d'un ralliement du journal à la ligne officielle. Il a refusé.

Et ses collègues, qui continuent à publier le journal malgré des difficultés financières évidentes, sont inquiets pour le futur de la presse critique. Chum Sophal, directeur de publication temporaire, reconnaît que le ton du journal est moins critique, de peur de ralentir la libération d'Hang Chakra. Privé de toute publicité, le journal publie seulement 500 exemplaires. Un autre journaliste de *Khmer Machas Srok*, Boay Roey, affirme que cet emprisonnement vise à "faire taire les voix d'opposition".

Le procès mené par le juge Din Sivuthy à l'encontre du journaliste s'est déroulé dans des conditions déplorables. "La cour a accéléré le processus afin de rendre un jugement (...) sans la présence de mon client et après avoir rejeté ma requête de repousser le procès", a déclaré l'avocat d'Hang Chakra à l'organisation.

C'est la première fois depuis juin 2008 qu'un journaliste est incarcéré. A l'époque, Dam Sith, directeur du quotidien d'opposition *Moneaksekar Khmer* (Conscience khmère), aujourd'hui disparu, avait passé une semaine en prison après une plainte pour "diffusion de fausses informations" par le ministre des Affaires étrangères. Pour l'ambassadeur de France Jean-François Desmazières, le cas de Hang Chakra doit être "soulevé" auprès des autorités car il s'agit clairement d'une affaire de liberté de la presse.

Selon Pen Samitthy du Club des journalistes cambodgiens, les condamnations de journalistes pourraient se multiplier si les membres du gouvernement et les officiels locaux continuent à utiliser les représentants légaux du gouvernement (dits avocats du gouvernement) pour porter plainte. "Les juges ne peuvent pas résister à la pression quand la plainte vient directement du gouvernement. Cela devient une arme redoutable pour les officiels corrompus qui veulent se protéger des révélations de la presse", précise Um Sarin, responsable de l'Association cambodgienne de protection des journalistes (CAPJ).

Un nouveau code pénal, de nouvelles libertés ?

Le Cambodge s'est engagé dans une réforme de son code pénal. Le texte final a été adopté par l'Assemblée nationale puis le Sénat en octobre 2009, il n'a toujours pas été promulgué par le gouvernement. Les modifications profondes apportées au système légal auront forcément des répercussions pour la liberté d'expression et la liberté de la presse. Mais le manque de transparence qui a entouré la rédaction finale du texte inquiète la presse et les militants des droits de l'homme.

La loi sur la presse de 1995 contient plusieurs protections pour les journalistes, dont l'inter-

diction de la censure et le droit à la confidentialité des sources (article 2). Mais il est écrit que "la presse ne doit pas publier des informations pouvant affecter la sécurité nationale et la stabilité politique". La loi sur la presse interdit aussi la publication de fausses informations nuisant à "l'honneur ou la dignité". Dans ce texte, les notions telles que la "sécurité nationale", la "stabilité politique", l'"honneur et la dignité", ne sont pas clairement définies, ce qui implique que ces articles de loi peuvent être retournés facilement contre les journalistes. La loi de 1995 stipule que quiconque a été diffamé par les médias peut réclamer des réparations au civil.

Si elle est loin d'être parfaite au regard des standards internationaux en la matière, la loi sur la presse est plutôt protectrice de la liberté et aurait pu permettre d'éviter l'emprisonnement dans des affaires de délit de presse. Mais les avocats du gouvernement ou des plaignants privés l'ont ignorée pour préférer recourir au code pénal, dit "UNTAC criminal code", hérité de la Mission des Nations unies, qui punit la diffamation, la désinformation et l'incitation. Si l'article 20 de ce code pénal stipule que "personne ne peut être arrêté ou emprisonné à cause de l'expression de ses opinions", plusieurs articles prévoient des amendes importantes et des peines de prison pour des délits mal définis. Ainsi, la désinformation, définie dans l'article 62, peut être punie par des peines de prison d'un maximum de trois ans pour la diffusion d'informations "fausses, fabriquées, falsifiées" ou des informations susceptibles de menacer "la paix publique." Une autre clause du code UNTAC, parfois utilisée contre la presse et l'opposition, est celle concernant l'incitation : une personne peut être inculpée d'incitation même si aucun délit n'a été commis.

En mai 2006, à la demande des journalistes et de la société civile, Hun Sen a souhaité que les peines de prison pour diffamation soient supprimées de la loi, mais que l'infraction demeure de nature pénale. De ce fait, un journaliste reconnu coupable de diffamation peut être emprisonné s'il ne peut pas payer l'amende imposée par le tribunal. "Il s'agissait d'une décision heureuse, mais, assez rapidement, certains membres du gouvernement ont utilisé l'accusation de désinformation

pour contourner cette dépénalisation de fait. Personne ne peut dire si le nouveau code pénal va permettre d'empêcher que les journalistes soient envoyés en prison, d'autant plus que l'opposition parlementaire n'était pas présente lors du travail en commission sur le texte", déplore Um Sarin, militant de la liberté de la presse.

Alerté par ces craintes, le ministre de l'Information se veut rassurant : "La loi sur la presse est bonne, et si un journaliste accusé a un bon avocat, il peut s'en sortir sans problème. Le nouveau code pénal sera également un progrès. Par ailleurs, la majorité des membres du gouvernement sont d'accord pour ne pas utiliser le code pénal dans des affaires de presse. Aux journalistes de ne pas franchir les lignes rouges." Au contraire, la députée d'opposition Mu Sochua interrogée par Reporters sans frontières a déploré un processus de rédaction et d'adoption auquel le public et l'opposition n'ont pas été associés. "Notre parti avait présenté des amendements sur 43 articles, mais ils ont tous été rejetés sans aucune forme de débat", précise l'élue du PSR.

Soutenue par la coopération française, la rédaction du nouveau code pénal repose sur le système dit romano-germanique, afin de bien encadrer le travail du juge. Selon une note d'analyse réalisée par un chercheur français, pour "protéger les justiciables contre les abus du pouvoir exécutif et pour améliorer l'indépendance de la justice", il était préférable de cadrer l'action des magistrats. En effet, les avocats du gouvernement gagnent quasi systématiquement dans les affaires qu'ils déclenchent, et la corruption rampante dans les tribunaux a été maintes fois dénoncée.

Dans la version initiale, la diffamation et l'injure ne sont plus passibles de peines de prison. La dépénalisation des délits de presse mettrait définitivement la loi en accord avec la Constitution de 1993 qui a repris le principe énoncé dans celle de 1947 que "tout Cambodgien est libre de parler, d'écrire, d'imprimer, de publier. Il peut, soit par voie de presse, soit de toute autre manière, exprimer, diffuser, défendre toute opinion dans la mesure où il n'abuse pas de ce droit et où il ne tend pas à troubler l'ordre public." (article 9).

En revanche, la personnalité du Roi, déjà protégée par les articles 7 et 8 de la Constitution, ne pourra toujours pas faire l'objet de débat et de critique.

Alors que les militants cambodgiens des droits de l'homme interrogés par Reporters sans frontières espéraient obtenir, grâce au nouveau code pénal, une réduction des délits directement ou indirectement liés à la liberté d'expression, de nouveaux chefs d'inculpation ont été ajoutés : "fausse information" (article 428), "injure publique" (article 307), "dénonciation calomnieuse" (article 311) ou "publication de commentaires de nature à faire pression sur une juridiction" (article 523). Ils sont punis de peines de prison ferme. Mais les rédacteurs affirment que ces délits ne concernent pas la liberté d'expression.

Dans ce nouveau cadre légal, comment les journalistes vont-ils pouvoir aborder les sujets sensibles, notamment la corruption des élites, les pratiques des entreprises dominantes ? "La série récente de plaintes a encore réduit la capacité des journalistes locaux à donner les noms des suspects dans leurs enquêtes sur la corruption ou la déforestation. Ce phénomène, très fort en province, hypothèque les chances de voir les médias locaux jouer un rôle de quatrième pouvoir", précise Stéphanie Gee, correspondante de médias français.

Dans une version non définitive du nouveau code pénal, obtenue par Reporters sans frontières, il est bien précisé dans l'article 306 que la diffamation et l'injure par voie de presse doivent être soumises aux dispositions de la loi sur la presse. Mais les avocats du gouvernement, les procureurs et les juges respectent-ils ce principe ? Dès lors, ce nouveau texte ne risque-t-il pas de se transformer en guillotine pour les voix et les médias les plus critiques ?



© RSF

Le député d'opposition Kem Sokha s'inquiète de certains aspects du nouveau code pénal, après avoir rappelé que seul le parti au pouvoir est présent dans les commissions parlementaires. "La peur de la prison

pourrait renforcer l'autocensure sur les sujets périlleux, notamment les relations avec le voisin vietnamien ou le poids de l'armée dans la vie politique et économique", précise le président du Parti des droits de l'homme.

Tout dépendra de la manière dont les procureurs et les juges vont appliquer la loi.

Un paysage médiatique plutôt verrouillé

Les chaînes de télévision sont entièrement contrôlées par le parti au pouvoir et la famille de Hun Sen, à l'exception de CTN détenue par un homme d'affaires. "Sur certains sujets sociaux et la corruption, CTN peut faire preuve de sens critique. C'est encourageant mais très limité", explique Kong Sotharith du service khmer VOA. Tandis que la chaîne d'Etat, TVK, s'est modernisée au cours des dernières années grâce à des soutiens étrangers. "Finalement, ce sont les chaînes détenues par la famille et les amis de Hun Sen, notamment *Apsara*, qui sont les plus contrôlées politiquement. Aucune information alternative ne se fait entendre", précise un journaliste étranger présent au Cambodge.

Le ministre de l'Information met en avant les efforts d'ouverture : "Avec l'UNESCO, nous avons mis en place le programme de télévision Equité qui donne la parole à la société civile, et nous avons diffusé les débats à l'Assemblée nationale sur la chaîne publique". "L'émission Equité nous cite de temps en temps, mais pour ce qui est du reste des chaînes nationales, cela n'arrive jamais. C'est un boycott organisé en haut lieu. Comment faire progresser nos idées quand le pouvoir s'autorise un tel avantage", proteste le député Kem Sokha. "Les interventions des opposants sont tronquées au montage de leurs passages les plus intéressants", précise une responsable de la LICADHO.

La presse écrite est dominée par des journaux plutôt favorables au gouvernement. Si 300 titres sont enregistrés auprès du ministère de l'Information, seulement une trentaine sont publiés régulièrement. Plusieurs quotidiens d'opposition, dont certains directement financés par le Parti Sam Rainsy, ont disparu.

Ainsi, *Moneaksekar Khmer* a fermé les portes en 2009 après que les autorités aient menacé de poursuivre en diffamation le directeur Dam Sith. Interrogé par Reporters sans frontières, il a déclaré : "J'ai décidé d'arrêter la publication car l'avocat du gouvernement a porté plainte contre moi pour 18 articles qui décrivaient des problèmes internes au PPC. J'ai décidé de présenter des excuses à Hun Sen et de suspendre la publication. Après cela, les plaintes ont été retirées (...). Les journaux d'opposition disparaissent un par un car les hommes de pouvoir les menacent judiciairement."

De son côté, le directeur de publication de *Samleng Yuvachon Khmer* (La Voix de la jeunesse khmère) a changé de camp avant les dernières élections législatives. Depuis, il est devenu sous-secrétaire d'Etat à l'Information. De même, Thach Ket, directeur d'un autre journal d'opposition, a trouvé un poste au ministère de l'Information après avoir rejoint le parti au pouvoir.

La presse d'opposition se meurt à petit feu car elle est complètement boycottée par les annonceurs publicitaires. Ainsi, un commerçant de produits de médecine traditionnelle a été l'objet d'un contrôle fiscal inopiné après avoir mis des annonces publicitaires dans un journal d'opposition. "Il existe un vrai sentiment de crainte au sein des journalistes d'opposition. Par exemple, ils ne signent jamais leurs articles. Tout cela est lié aux arrestations et aux assassinats du passé", complète Um Sarin, le responsable de la CAPJ.

Evolution encourageante, le principal quotidien, *Rasmei Kampuchea*, publie régulièrement les réactions de l'opposition sur des débats nationaux. "Je reçois plutôt des demandes de clarification que des menaces de plainte. En 2009, un officiel a annoncé qu'il allait nous poursuivre en justice pour un article sur l'éclairage installé à Angkor Wat. Nous nous sommes défendus seuls, et la plainte a été retirée", précise le rédacteur en chef Pen Samitthy.



Certains journalistes, notamment Soy Sopheap, patron de presse et présentateur vedette de la chaîne CTN, mettent en avant un "processus de professionnalisation et

de modernisation de la presse" en cours, grâce à l'environnement favorable créé par le gouvernement. "Le PSR nous reproche de soutenir Hun Sen, mais en même temps il nous boycotte", précise le fondateur du groupe DAP Media Centre.

Dans ce contexte, les responsables des publications locales en anglais et en français (*Cambodia Daily*, *Phnom Penh Post* et *Cambodge Soir*) affirment ne pas rencontrer de difficultés majeures pour couvrir l'actualité. "Les pressions se concentrent sur les journalistes khmers de nos rédactions. J'ai ainsi vu des collègues refuser d'enquêter sur une affaire, car ils craignaient que cela puisse déboucher sur une plainte en diffamation", précise un journaliste anglophone. "Nous sommes l'une des cautions démocratiques que le gouvernement met souvent en avant. Mais il faut reconnaître que nous traitons sans souci ce que la presse khmère peut avoir de réelles difficultés à couvrir sereinement", affirme Jérôme Morinière, directeur du *Cambodge Soir*.



Quelques radios sont ouvertement en opposition au gouvernement en place. "Ils regrettent de m'avoir accordé une licence, et ils ont bien tenté de me faire plier, mais cette radio est vitale pour la liberté d'expression", affirme Mam Sonando dont la station, *Sombok Khmum* (Ruche FM 105), loue des heures d'antenne à des ONGs et des partis d'opposition. Mais le pouvoir peut réagir durement quand des radios locales prennent trop de liberté. En 2008, en pleine campagne électorale, la station *Angkor Ratha* de la province de Kratié avait été suspendue après avoir accepté de louer des heures d'antenne à un parti d'opposition.

La diffusion en FM de plusieurs radios internationales est également une garantie pour un accès à une information indépendante. Ainsi, le service en khmer de *Radio France Internationale* est diffusé sur deux fréquences, 102 FM et 92 FM (dont RFI détient la licence).

La radio basée à Paris compte sept pigistes au Cambodge. "RFI a obtenu une licence pour installer des relais au début des années 1990. Mais il a fallu attendre 2005 pour que les émissions en khmer soient diffusées. C'est Hun Sen lui-même qui a donné son accord", explique Jean-François Tain, responsable du service de RFI.

De son côté, *Voice of America* emploie huit personnes dans le pays. Et le service en khmer de *Radio Free Asia* emploie une vingtaine de journalistes. Interrogés par Reporters sans frontières, des correspondants de RFI, VOA et RFA affirment traiter sans difficulté de tous les sujets. "Bien entendu, notre statut nous protège, mais le fait que nos programmes sont écoutés par des millions de Cambodgiens est un signe encourageant", affirme un reporter de *Radio France Internationale*.

Le ministre de l'Information a déclaré à Reporters sans frontières que la bande FM de la capitale était déjà "saturée", donc difficile d'accorder de nouvelles licences à de nouveaux opérateurs. "Nous avons plus de 40 stations, dont 30 à Phnom Penh, et onze chaînes de télévision. Tout est saturé. Et nous n'exerçons aucune pression pour le renouvellement des licences. En revanche, l'opposition loue des heures de programmes pour nous attaquer", précise le ministre Khieu Kanharith.

Le gouvernement refuse d'accorder des licences de radio ou de télévision à des personnalités proches de l'opposition. Ainsi, Mam Sonando de *Sombok Khmum* a reçu en 2006 une réponse négative à sa demande d'autorisation pour installer des relais en province. "Le ministère de l'Information accorde des licences aux alliés du pouvoir pour occuper toute la bande FM. Le parti d'opposition PSR n'arrive pas à obtenir une licence pour une télévision. En revanche, le journaliste Soy Sopheap, proche du chef du gouvernement, a eu une licence pour sa radio en 2009", précise Mam Sonando.

La presse en ligne se développe : les sites des radios internationales comme RFA (www.rfa.org/khmer) sont concurrencées par des sites locaux, notamment Deum Ampil News (dap-news.com), dirigé par Soy

Sopheap, et Cambodia Express News (www.cen.com.kh). De son côté, un journaliste en exil a lancé Free Press Magazine (www.fpmonline.net) qui se veut une alternative indépendante, tandis que les points de vue de l'opposition s'expriment sur www.kimedia.blogspot.com.

Précarité et corruption affaiblissent la profession

Les conditions socio-économiques de la majorité des journalistes et les pratiques très répandues de corruption placent de nombreux professionnels des médias dans une situation de précarité. Salaires de misère, pratique des enveloppes, chantage, corruption directe et indirecte. Rien n'épargne la presse cambodgienne, comme celle de nombreux pays en développement. Un marché publicitaire très réduit pour la presse écrite et un faible lectorat, dû à un taux élevé d'analphabétisme, ne permettent pas aux publications de disposer de revenus suffisants pour bien payer leurs employés.



"Les journalistes sont traités comme des travailleurs manuels par les éditeurs, pas comme des intellectuels. Seules les publications anglophones et francophones accordent une certaine protection, sinon les reporters n'ont pas de contrats de travail, des salaires bien maigres et pas de congés payés", explique Kong Sothanarith. "La plupart des journalistes ne disposent d'aucune épargne, ce qui les place dans une grande précarité face aux employeurs et aux officiels. On ne peut pas ignorer que cette faiblesse économique incite à l'autocensure sur les sujets sensibles. La perte d'emploi ou une plainte en diffamation,

et c'est la ruine pour toute une famille", précise Pen Samitthy.

"No money, no picture", serait le credo de certains journalistes de télévision et photographes contraints, en raison de salaires très bas, d'arrondir leurs fins de mois en percevant des commissions auprès des personnalités qui veulent être vues dans les médias.

Ces pratiques courantes de corruption donnent une mauvaise image de la profession. Les organisations de journalistes tentent de résoudre ce problème, notamment avec le soutien de la Fondation Konrad Adenauer.

Les médias disposent de moyens limités pour traiter en profondeur des sujets sensibles. "Notre rédaction peut difficilement entreprendre des reportages fouillés, par manque de moyens. Sur les sujets comme la corruption et la déforestation, on doit se limiter à citer l'opposition", explique un journaliste d'un quotidien national. Par ailleurs, les "médias locaux n'osent pas traiter librement de certaines pratiques dans les banques et les compagnies de téléphonie, car ce sont nos principaux annonceurs", selon un directeur de publication.

Autre problème, la majorité des journalistes cambodgiens n'ont pas été formés au métier. Selon un responsable du Club des journalistes cambodgiens, 80 % des professionnels en exercice n'ont pas d'idée de l'éthique professionnelle. Et selon un reporter qui a suivi la formation de journalisme à la Faculté royale, une minorité des journalistes formés travaillent dans les médias.

Il n'existe aucun syndicat de journalistes, ce qui rend plus difficile l'émergence d'une mobilisation sur ces questions pourtant cruciales.

L'affaire Ros Sokhet :

Reporters sans frontières a enquêté sur la détention du journaliste indépendant Ros Sokhet, condamné à deux ans de prison pour "désinformation" suite à une plainte du patron de presse Soy Sopheap. Ce dernier a affirmé à Reporters sans frontières qu'il avait alerté la police après avoir reçu des menaces par SMS

et par e-mail. "Si j'avais su qu'il s'agissait d'un journaliste, je n'aurais pas porté plainte", affirme Soy Sopheap. Ces propos sont contredits par Ross Sokhet qui affirme que Soy Sopheap connaissait son numéro de téléphone puisqu'ils s'étaient parlé dans le cadre d'un article publié dans le magazine anglophone *Globe*, basé au Cambodge.

Détenu dans des conditions difficiles, Ros Sokhet clame son innocence. "J'ai contacté Soy Sopheap pour obtenir un complément d'information sur certaines affaires de corruption au sein des médias. Je ne l'ai jamais menacé de mort." De fait, le tribunal n'a pas retenu les e-mails de menaces de mort envoyés depuis l'étranger. "Je n'ai tué personne. Je n'ai fait que tenter de recueillir des témoignages sur le phénomène du racket dans les médias. Si j'avais été jugé de manière impartiale et en vertu de la loi sur la presse, je serais libre", affirme le journaliste qui a travaillé dans le passé pour de nombreuses publications cambodgiennes depuis 1993.

Un journaliste du *Cambodia Daily* pour lequel a travaillé Ros Sokhet précise que le juge a retenu l'inculpation de "désinformation" qui ne correspondait pas aux faits. De son côté, Tassilo Brinzer, rédacteur en chef du magazine *Globe*, confirme que Ros Sokhet a bien écrit une enquête sur la corruption dans les milieux journalistiques, dans laquelle Soy Sopheap est cité, mais il déplore que le reporter indépendant ait fabriqué à son nom une fausse carte de visite du *Globe*.

Reporters sans frontières souhaite que le procès en appel accorde une plus grande importance aux arguments de la défense. Dans la mesure où Soy Sopheap a affirmé à l'organisation que s'il avait su qu'il s'agissait d'un journaliste, il n'aurait pas porté plainte, Reporters sans frontières considère que l'accusation peut abandonner les charges et se limiter à prononcer un blâme à l'encontre de Ros Sokhet.

Les crimes impunis du passé

Le dernier assassinat de journaliste en date n'a jamais été résolu. Khim Sambo, reporter du *Moneaksekar Khmer*, et son fils de 21 ans,

ont été tués par balles le 11 juillet 2008 à Phnom Penh, à la veille d'élections générales. "Les preuves se sont accumulées que cet assassinat commandité était lié à des articles sur l'ancien chef de la police Hok Lundy", affirme un enquêteur de la LICADHO.

Moins de deux semaines avant ce double assassinat, *Moneaksekar Khmer* avait publié un article signé sous un pseudonyme, sur un "haut responsable de la police", jamais cité mais facilement identifiable, accusé d'être l'un des "hommes les plus dangereux du pays". Cet officier de police, qui serait Hok Lundy, se serait rendu, le 25 juin 2008, dans un casino installé à Bavat, près de la frontière du Viêt-nam. Après avoir perdu son argent, l'officier aurait, sous la menace, obtenu un crédit de l'établissement et fait arrêter un responsable du casino qui refusait de lui accorder une nouvelle avance.

Depuis, Hok Lundy est mort dans un accident d'hélicoptère et l'enquête n'a jamais avancé. Le FBI américain, un temps impliqué dans l'investigation de police, s'est subitement retiré, après des révélations dans la presse sur les dessous de l'affaire. Tandis que son ancien directeur de publication, Dam Sith, voit dans ce crime une attaque contre son journal, aujourd'hui suspendu.



Avant Khim Sambo, d'autres journalistes proches de l'opposition avaient été assassinés, sans qu'aucun suspect ne soit arrêté. On peut citer en 2003 Chour Chetharith de la radio *Ta Prohm*, mais également les quatre reporters tués lors des violences politiques en 1997.

La police n'a pas non plus identifié les auteurs de graves menaces de mort à l'encontre de journalistes qui ont enquêté sur la déforestation illégale et l'implication d'officiels dans ces trafics.

Cambodge

“Monsieur le Premier ministre, vous aviez pourtant promis que les journalistes n'iraient plus en prison”

**REPORTERS
SANS FRONTIERES**

POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE

Ainsi, Lem Piseth vit toujours en exil après avoir été menacé de mort en 2007 pour ses enquêtes sur la déforestation de la province de Kompong Thom (Centre). Il était alors l'un des correspondants de *Radio Free Asia* au Cambodge.

Si la presse n'est pas contrainte à une censure générale sur le sujet de la déforestation, il est difficile de donner des informations précises, notamment les noms des responsables et les

réseaux impliqués. "Presque tous les jours, nous publions des informations sur ce sujet, mais nous avons besoin de soutien international car aller enquêter et assurer la protection de nos reporters est un poids financier pour notre journal", précise Pen Samitthy. C'est le cas du rédacteur en chef de *Meatophum* qui est l'objet d'une plainte en diffamation de la part d'un officier militaire de la province de Kratié pour l'avoir cité dans une affaire de déforestation.

Conclusion et recommandations

La décision du gouvernement cambodgien de supprimer les peines de prison pour les délits de presse avait été saluée par Reporters sans frontières comme une avancée encourageante dans un contexte régional difficile pour la presse libre. Mais l'incarcération de plusieurs journalistes d'opposition montre cruellement que les promesses non pas été tenues. Ce renoncement s'est accompagné d'un harcèlement judiciaire inquiétant à l'encontre des opposants et des journalistes qui leur donnent la parole. Ce retour en arrière a été vivement dénoncé par la communauté internationale. Il est encore temps pour le gouvernement de Hun Sen d'améliorer durablement la situation de la liberté de la presse.

Signe encourageant, les médias cambodgiens ont pu couvrir librement le procès des anciens dirigeants du régime de Pol Pot. "A part quelques problèmes logistiques et l'éloignement de la cour du centre de Phnom Penh, les médias cambodgiens ont pu couvrir sans difficultés ce procès. Mais l'implication de certains officiels dans le régime Khmer rouge reste un sujet sensible", explique Thierry Cruvellier qui a formé les journalistes cambodgiens aux problématiques de la justice internationale.

"La presse a été avertie très tôt de ne pas publier, sous peine de sanctions lourdes, des documents jugés confidentiels par la Cour internationale. Cela a provoqué des incidents en 2007 et en 2008, avec notamment une agence de presse internationale menacée de poursuites ou d'interdiction d'accès à la Cour si elle publiait un document confidentiel. Malheureusement, il s'agit là d'une tendance plus générale devant les tribunaux internationaux", précise Thierry Cruvellier. On peut saluer d'autres évolutions positives. Notamment, la formation des porte-parole dans les ministères, mais également le fait que l'on ne recense pour l'instant aucun cas de censure sur Internet. Mais selon plusieurs sources, le gouvernement travaille sur un projet de loi pour réglementer le contenu sur le Web qui inclurait des dispositions punissant l'insulte à la monarchie et aux traditions.

Mais Hun Sen et ses alliés, renforcés par les dernières élections et le soutien de la Chine, sont tentés d'intimider les journalistes, opposants et militants des droits de l'homme sur les sujets sensibles, notamment les tensions frontalières. Ces pratiques s'opposent aux recommandations des Nations unies, notamment du rapporteur spécial sur la liberté d'expression et d'opinion, qui a récemment rappelé que les officiels doivent s'abstenir de poursuivre les journalistes devant les tribunaux.

Au gouvernement cambodgien :

1. Libérer immédiatement le directeur de publication Hang Chakra, et prévoir dans les meilleurs délais le procès en appel du journaliste Ros Sokhet.
2. Renforcer l'indépendance éditoriale des médias d'Etat (TVK, AM 918 et FM 96), en leur accordant un statut indépendant du ministère de l'Information.
3. Cesser les pressions sur les annonceurs qui souhaiteraient passer des publicités dans les médias d'opposition.
4. Relancer les enquêtes de police sur l'assassinat de Khim Sambo et les menaces de mort à l'encontre de Lem Piseth.
5. Mettre fin aux écoutes téléphoniques de journalistes.

Au ministre de la Justice :

- 6.** Garantir que le nouveau code pénal ne comporte aucune sanction (peine de prison ou amende exorbitante) pour des délits de presse.
- 7.** Requalifier toutes les plaintes en "désinformation" et en "incitation" déposées par les avocats du gouvernement afin qu'elles soient jugées en vertu de la loi sur la presse.
- 8.** Entamer un processus législatif pour réformer l'article 12 de la loi sur la presse qui limite les libertés fondamentales sur la base de la défense de la sécurité nationale et de la stabilité politique.

Au ministre de l'Information :

- 9.** Créer un organe indépendant de régulation des médias audiovisuels, en charge notamment d'attribuer les licences pour les radios et les chaînes de télévision.
- 10.** Prendre en compte les recommandations du Club des journalistes cambodgiens sur l'attribution des cartes de presse.
- 11.** Rendre publique la première version du projet sur la régulation des contenus sur Internet.
- 12.** Accorder à *Sombok Khmum* (Ruche FM 105) une autorisation pour installer des relais en province.

Aux organisations de journalistes :

- 13.** Entamer des actions de sensibilisation sur les conditions de travail des journalistes, notamment les contrats et les rémunérations.

Aux médias cambodgiens :

- 14.** De respecter l'éthique journaliste en équilibrant au mieux la couverture de l'actualité politique, et en évitant de recourir aux préjugés ethniques.

A la communauté internationale :

- 15.** Plaider pour la libération immédiate de Hang Chakra et l'abandon des plaintes abusives contre les médias.
- 16.** Accorder un soutien matériel et financier aux médias indépendants et aux organisations de journalistes.